

RAPPORT SUR LES PRIX DE MÉRITE DE L'ANNÉE 2003-2004

par M. René SCHNEIDER, membre titulaire

*Monsieur le Président,
Mesdames,
Messieurs,
Mes chers confrères,*

Conformément à l'article premier de ses Statuts, l'Académie nationale de Metz se donne pour mission de « promouvoir les travaux des savants, chercheurs, écrivains et artistes régionaux », mais également de « récompenser les personnes méritantes ». C'est une tâche bien délicate car, comme aimait à le souligner un de mes maîtres, « le bien ne fait pas beaucoup de bruit » et il rajoutait d'ailleurs : « le bruit ne fait pas beaucoup de bien ». A une époque où chacun est très largement informé des malheurs proches ou lointains, les images qui se succèdent sont bien souvent vite oubliées et une certaine indifférence à l'égard du voisin se rassure et se justifie dans l'intervention nécessaire d'un Etat conçu de plus en plus comme un Etat-Providence. Le sens de la responsabilité vis-à-vis d'autrui continue heureusement encore à développer des gestes de solidarité et nous invite à garder confiance en l'homme.

La commission des prix de Mérite, présidée par le docteur Pierre Kolopp, a jugé que le choix de l'Académie pourrait se porter sur des personnes et des associations dignes d'estime pour leur action de solidarité et d'humanité dans notre région.

Prix Colonel Bouchotte

Le **prix Colonel Bouchotte de 155 €** avec médaille et diplôme couronne l'œuvre et l'attitude pédagogique de **Monsieur Michel ROLIN**.

Professeur de français au collège de Blémont à Metz, Monsieur Michel Rolin a assuré, en sus de son service, la mission de coordinateur auprès des élèves de *4^e Aide et Soutien* et de *3^e Insertion* des collèges du

RAPPORT SUR LES PRIX DE MÉRITE

département de la Moselle. Sur le thème « *Unissons nos forces pour un monde meilleur* », il s'agissait d'abord d'engager les jeunes, avec le concours de leurs professeurs, sur le chemin de la réussite au travers d'une pédagogie interdisciplinaire dynamique.

Les nombreuses productions de qualité et l'enthousiasme manifesté par tous attestent du succès du projet. Celui-ci s'est concrétisé par la publication d'un *Calendrier de la solidarité* et d'un premier tome d'une collection de livres intitulés *Histoires de solidarité*.

Ce premier ouvrage se veut un recueil de récits, de témoignages, d'histoires, d'informations autour d'un thème qui se lit en exergue : « Face aux inégalités croissantes dans le monde, l'entraide et le partage sont aujourd'hui nécessaires. Comment, ensemble, les hommes exercent-ils leur solidarité ? » Les auteurs ont cherché la diversité en donnant la parole à tous et en privilégiant le travail interactif. Ils attendent à présent des réactions, des opinions, des témoignages, d'autres histoires pour le tome 2. Toutes les productions des classes méritent d'être saluées ici : reportages, réalisations audiovisuelles, CD Rom, organisations de manifestations...

En attribuant ce prix à Monsieur Michel Rolin, l'Académie couronne son enthousiasme et son dévouement à cette œuvre collective.

Prix Pêcheur

Le prix Pêcheur de 155 € comportant une médaille et un diplôme est attribué à **Monsieur Martial NOEL du Club CEPA** (Cœur et Entretien Physique Adapté).

Monsieur Martial Noël figure parmi les membres fondateurs de cette association à but non lucratif dont il assure la présidence avec dynamisme, compétence et dévouement depuis le 17 novembre 1997.

L'association, dont le but est la réintégration dans le milieu socio-professionnel, est chaudement recommandée aux convalescents par le corps médical et paramédical de plusieurs hôpitaux de la ville de Metz. Les activités physiques permettent de dédramatiser certaines situations difficiles et d'assurer le suivi de la rééducation hospitalière. L'excellent esprit qui règne dans ce club contribue à l'épanouissement physique et moral des participants.

Le prix Pêcheur est attribué au président et à toute son équipe de bénévoles.

RAPPORT SUR LES PRIX DE MÉRITE

Prix Mademoiselle Bouchotte

Le prix Mademoiselle Bouchotte de 155 € avec médaille et diplôme est décerné aux « **Amis sans frontières** », plus familièrement appelés « Mamies tricoteuses », représentées par Madame Henri DEDUN.

A Noël 2000, « Amis sans frontières » distribue des paquets-cadeaux de layettes, en particulier au *Nid maternel* de Metz, un lieu de vie qui accueille des mamans et leurs enfants hébergés le temps de surmonter des difficultés souvent passagères, mais tenaces.

Madame Dedun a le courage de se lancer dans l'aventure et crée un pôle de tricoteuses à Metz. Ces mamies, toujours actives, veulent se rendre utiles en tricotant la laine qui leur reste ou qui leur est offerte. Elles font cadeau de leur temps et de leur savoir-faire, apportant un peu de réconfort aux jeunes mamans, au *Nid maternel* à Metz-Vallières, à l'A.I.E.M. et à *S.O.S. biberon* à Thionville. Elles sont 70 personnes, qui ont encore agrandi leur champ d'action en se lançant dans la confection d'ouvrages destinés au Centre d'Urgence de la rue Mazelle.

En reconnaissant la valeur humaine de cette association, l'Académie s'honore en lui décernant le prix Mademoiselle Bouchotte.

Prix Ladoucette

Le prix Ladoucette de 155 € avec médaille et diplôme est remis à l'**Association des Foyers mosellans d'accueil aux libérés**, plus simplement appelée FOMAL, représentée par son président, Monsieur Edmond KARMANN.

Cette association fut créée en 1961, sous l'impulsion des magistrats près le Tribunal de Grande Instance de Metz, dans le but de favoriser l'insertion ou la réinsertion de personnes libérées de prison ou placées sous main de justice.

L'action de cette association se situe dans le champ de la lutte contre les exclusions et son territoire d'intervention statutaire est la Moselle. Sa structure montre que 75 % de son action relève d'une mission de service public au titre de l'aide sociale à l'hébergement.

A ce titre, FOMAL a été agréée pour la création et la gestion en Moselle de trois centres d'hébergement et de réinsertion sociale d'une capacité de 80 lits spécialisés dans l'accueil d'hommes seuls, parmi lesquels

RAPPORT SUR LES PRIX DE MÉRITE

sont réservées des places au bénéfice de personnes placées sous main de justice.

Pour une part moindre, FOMAL a développé plusieurs missions dans le domaine de l'insertion socioprofessionnelle : un atelier œuvrant dans le domaine des espaces verts, un service de confection et de portage de repas aux personnes âgées du canton d'Ars-sur-Moselle...

La santé n'est pas oubliée : action de prise en charge des ménages en difficulté sociale, du fait d'une infection par VIH, prise en charge de personnes toxicomanes d'origine carcérale.

Voilà, résumées, les principales actions de FOMAL.

L'Académie se doit de reconnaître l'action sociale et humanitaire de cette association en lui remettant le prix Ladoucette.